



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ma-cantine .agriculture.gouv.fr

Réussir la transition vers une alimentation durable

Bénéficiez ainsi :

- d'un accompagnement pour la mise en œuvre des obligations des lois EGalim, Anti-gaspillage pour une économie circulaire et Climat et Résilience ;
- d'outils pratiques de pilotage et de gestion : autodiagnostic, suivi des achats alimentaires, suivi de son gaspillage alimentaire ;
- de supports de communication et d'information pour valoriser votre engagement et vos initiatives auprès de vos usagers ;
- d'un accès à tous les guides et ressources produits par le Conseil national de la restauration collective (CNRC) et par nos équipes ;
- d'un outil de déclaration annuelle de la valeur des aliments achetés permettant à l'État de réaliser un suivi des objectifs de la loi EGalim.
- d'un support utilisateur : webinaires, mail dédié, espace communauté...



FLASHEZ-MOI

 Gestionnaires, inscrivez-vous sur ma-cantine.agriculture.gouv.fr et télédeclarez vos données d'achat 2023 **d'ici au 31 mars 2024**. Pour plus de renseignements : support-egalim@beta.gouv.fr